

**Compte-rendu du comité directeur du 07 octobre 2024.**

***Ordre du jour :***

1) Présentation des différents projets à mettre en œuvre (tour de table des responsables de commission : rencontres internes, rangement, réfection des locaux du club).

2) Présentation et adoption éventuelle d'une nouvelle tarification pour les adhérents(e)s du club (si adoption, assemblée générale extraordinaire à prévoir).

3) Organisation des compétitions individuelles des 12 (D2) et 13 octobre (R2 et N3) dans les locaux du club.

4) Réunion 0.M.S. du 08 octobre.

5) Questions diverses :

A) Trombinoscope.

B) Entretien des billards et fonctionnement du bar.

C) Arbitrage.

 \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

*Présents :*

Messieurs Baranger, Cuzacq, Duranteau, Hugel, Le Lez, Moreau, Oswald, Servadei, Simon, Werlé.

*Absent excusé :*

Monsieur Dordain.

 \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Sous la présidence de M. Cuzacq, M. Oswald étant secrétaire, la séance est ouverte à 9 heures 30.

1. Présentation des différents projets à mettre en œuvre (tour de table des responsables de commission : rencontres internes, rangement, réfection des locaux du club).

a) Commission sportive.

Jean-Claude Moreau, présente le projet de la commission sportive, dont il est responsable, pour l’exercice 2024/2025.

Il propose d’organiser un tournoi interne, ouvert à tous les membres du club, par poule de 6 à 10 joueurs.

Ces poules seraient composées de joueurs dont la moyenne est sensiblement la même.

Lorsque tous les matchs de chaque poule seraient terminés, une « super poule », regroupant les gagnants de chaque catégorie, serait alors constituée, afin d’obtenir un classement final.

Ainsi, si huit poules sont formées au début du tournoi, la poule finale se composerait de huit joueurs.

La mise en place d’un arbitrage est également à envisager, cela aurait le double avantage de permettre un déroulement des matchs plus fluide et de consolider l’expérience des joueurs en matière d’arbitrage.

Si cette expérience était concluante, il serait possible d’étendre cette formule à d’autres types de jeux (trois bandes, à la bande, cadre).

Il est également envisageable de remettre un lot à chacun des compétiteurs (en demandant la participation de nos partenaires commerciaux par exemple), et une coupe au vainqueur de la finale (ou aux trois premiers de celle-ci).

Cette compétition interne n’exclut pas l’organisation d’une compétition se déroulant sur une journée comme les années précédentes (triathlon ou casin international par exemple).

Les membres du comité directeur sont, à l’unanimité, favorables au lancement de ce projet.

b) Commission « matériel ».

Le réaménagement du bureau du club est en cours. Jacques Le Lez et Alain Cuzacq ont commencé à en faire le tri. A cette occasion, les anciens compteurs appartenant au club ont été mis en vente à 150 euros pièce. Si un membre du club est intéressé par l’acquisition d’un de ces objets, il peut prendre contact avec un membre du comité directeur (par mail, téléphone ou directement au club).

Pour ce qui est de la réfection des locaux du club, prévue au printemps, des demandes d’autorisation et de mise à disposition de matériel seront faites auprès des services de la ville de Saint Gilles croix de Vie.

Afin de procéder à l’inventaire du matériel non utilisé, remisé dans les « banquettes coffres » (queues de billard), il sera demandé à tous les membres du club (voir courrier joint)

Soit :

- de procéder au marquage (nom, prénom) de son matériel personnel

Ou bien

-de retirer provisoirement celui-ci et de le conserver, pendant une courte période, à son domicile, et ce avant le 30 novembre 2024.

Le matériel restant et n’étant pas identifié comme appartenant à un joueur inscrit au club actuellement sera mis à disposition de tous (et toutes) et plus particulièrement aux nouveaux (nouvelles) adhérent(e)s.

 2) Présentation et adoption éventuelle d'une nouvelle tarification pour les adhérents(e)s du club (si adoption, assemblée générale extraordinaire à prévoir).

Une nouvelle tarification est envisagée pour essentiellement deux raisons :

-simplifier la gestion comptable en supprimant la tarification à l’heure (il ne sera plus nécessaire de relever chaque mois la somme à demander aux joueurs qui n’ont pas opté pour la formule avec forfait).

-permettre aux adhérents qui fréquentent peu le club de bénéficier d’un tarif conforme à leur temps de présence.

C’est pourquoi, après une discussion animée, les membres du comité directeur adoptent la proposition suivante (par 9 pour et une abstention) :

Pour les membres du club qui jouent régulièrement, la situation est inchangée :

100 euros d’adhésion + 68 euros de licence F.F.B. (obligatoire)+ 2 X 70 euros de forfait (appel de fonds en octobre et janvier).

Pour les membres du club facturés à l’heure actuellement :

100 euros d’adhésion+68 euros de licence F.F.B. (obligatoire) + 2 X 30 euros de forfait (appel de fonds en octobre et janvier lors du futur exercice comptable)

Ce fonctionnement sera applicable en juillet 2025 et devra être soumis à l’approbation de notre prochaine assemblée générale prévue, en principe en septembre 2025.

L’’inscription sur les cahiers disposés à côté des tables de jeu reste **obligatoire,** en mentionnant les heures de début et de fin de jeu, pour les raisons suivantes :

- responsabilité du joueur (joueuse) en cas de dégradation du matériel commun – vérification de la présence réelle de chaque membre.

Pour rappel, les statuts de la Fédération Française de Billard obligent tous membres d’un club affilié à cette instance, à prendre une licence (montant 68 euros) auprès de celle-ci. Cette somme est intégralement reversée à la F.F.B.

3) Organisation des compétitions individuelles des 12 (D2) et 13 octobre (R2 et N3) dans les locaux du club.

Les 12 et 13 octobre, deux rencontres individuelle (ranking) sont organisées dans les locaux du club. Les adhérent(e)s ont été informé(e)s de ces événements.

Le 12 octobre (D2) de 9 heures à 14 heures, les billards sont exclusivement réservés aux joueurs (joueuses) inscrit(e)s à cette compétition. Le public est autorisé (directeur de jeu François Oswald, arbitre Alain Cuzacq).

Le 13 octobre de 9 heures à 17 heures (R2 et N3), les billards sont exclusivement réservés aux joueurs (joueuses) inscrit(e)s à cette compétition. Le public est autorisé (directeur de jeu : Bernard Simon, arbitre R2 : Bernard Simon, arbitre N3 : Ghislain Baranger).

4) Réunion Office Municipal des Sports du 08 octobre 2024.

Cette réunion a pour objet de présenter les nouvelles modalités de demande de subvention auprès des services de la ville de Saint Gilles croix de Vie.

En leurs qualités respectives de président, vice-président et trésorier du club, Alain Cuzacq, Raymond Hugel et Thierry Werlé y participeront.

Ils rendront compte de la teneur de cette réunion lors du prochain comité directeur du club.

5) Questions diverses.

A) Trombinoscope.

Afin de mieux identifier les joueuses et joueurs du club et de favoriser les contacts entre les adhérent(e)s, il est demandé à chacun(e) de nos adhérent(e)s de fournir une photographie récente, numérique ou non (à déposer dans la boîte à lettres du secrétaire ou à adresser par courriel au club).

Cette photographie sera apposée à l’entrée du club. Une liste des joueurs (et joueuses) sera affichée dans les locaux du club (bar) à des fins de contact éventuel.

Au cas où certains membres du club, ne souhaitent pas voir leurs coordonnées téléphoniques ou numériques affichées, ils doivent en informer le secrétaire du club (par mail, téléphone, courrier ou oralement).

B) Entretien des billards et fonctionnement du bar.

Daniel Dufour a accepté de prendre la responsabilité du bar du club, ainsi que celle de l’entretien régulier des tables de jeu.

Les membres du comité directeur le remercient pour son engagement.

C) Arbitrage.

Alain Cuzacq rappelle l’importance du respect des règles d’arbitrage, en particulier :

-être à proximité des compétiteurs (compétitrices), sans les gêner.

-ne pas s’asseoir lorsqu’on arbitre.

Le règlement « arbitrage » a été adressé aux joueurs (joueuses) avant la reprise des compétitions, par les capitaines d’équipe. Il est également consultable dans les locaux du club.

L’ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 heures 45.

Prochaine réunion du comité directeur : le 18 octobre à 9 heures 30, dans les locaux du club.

Le président : A. Cuzacq Le secrétaire : F. Oswald.